
ASSEMBLEE GENERALE
CCI DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

Réf : 2023-11-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**REALISATION D'UNE ETUDE REGIONALE QUANT A L'ADAPTATION DES
ENTREPRISES FACE A LA RAREFACTION DE LA RESSOURCE EN EAU**

Séance tenue le jeudi 16 novembre 2023 au Campus Formation de la CCI de Vaucluse à Avignon, en présence de Monsieur Matthieu BERILLE, Chef de pôle adjoint Economie, entreprises, emploi et compétences auprès de la DREETS Provence - Alpes - Côte d'Azur, représentant Monsieur le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ETAIENT PRESENTS

Messieurs Philippe RENAUDI, Président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Daniel MARGOT, Frédéric CAVALLINO, Jean-Luc CHAUVIN, Basil GERTIS, Gilbert MARCELLI, Stéphane PAGLIA, Jean-Pierre SAVARINO, vice-présidents, Jean-Daniel BEURNIER, trésorier, Catherine PANATTONI trésorière adjointe, membres du Bureau.

Mmes, MM, Stéphane ABRACHY, Laurent AMAR, Régis BOUCHACOURT, Bernadette BRES REBOUL, Sabine CASALI, Dominique DAMIANO, Delphine DEFRANCE, Bruno DELORME, Alexandra FARNOS, Fabienne FERREN, Elodie GARCIA, Philippe GUENOUN, Mireille KENNEL, Martine MARTINON, Gérard MOLINES, Joël POTIER, Nicole RICHARD-VERSPIEREN.

ETAIENT REPRESENTES

Madame Véronique MAUREL-HYPPOLITE, secrétaire, membre du Bureau.

Mmes, MM, Jean-Michel ABEILLE, Christophe BAILLE, Christine BORD LE TALLEC, Laure CARLADOUS, Karim DRIOUCHE, Stéphane GRECH, Michèle HOELLARD, Corinne INNESTI, Laurent LACHKAR, Patricia LASSAULT POCREAU, Didier LONG, Bernard MARTY, Sandrine MOTTE, Caroline NADDEO, Claudine REBUFFEL.

ETAIENT EXCUSES

Mmes, MM, Christine BAZE, Julie DAVICO-PAHIN, Fabienne GASTAUD, Vincent GAYMARD, Roland GOMEZ, Emma IHDENE, Elisabeth LIZZANI, Cédric MESSINA, Patrick MOULARD, Laurence PAGANINI, Nadège PASTORELLI, Sylvie PLUNIAN, Frédéric RONAL, Frédéric RUEL, Frédéric SOULIÉ, Frédéric SUHAS.

**SOIT 43 MEMBRES TITULAIRES PRESENTS OU REPRESENTES SUR LES 59
MEMBRES EN EXERCICE COMPOSANT LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunie ce jour, sous la présidence de Philippe RENAUDI, examine le projet de délibération, **relatif à la réalisation d'une étude régionale quant à l'adaptation des entreprises face à la raréfaction de la ressource en eau par la mobilisation du FSP.**

Le changement climatique accroît la pression sur les masses d'eau. Des tensions très importantes sur la ressource sont à prévoir avec, notamment, l'augmentation des sécheresses. La question de la gestion de l'eau devient chaque jour plus centrale pour l'avenir des territoires et des entreprises.

Conscient de ces enjeux, le gouvernement a lancé en mars 2023 le Plan eau pour une diminution de 10 % d'eau prélevée d'ici 2030. Pour y contribuer, toutes les filières économiques doivent établir dès 2023 un plan de sobriété pour l'eau. L'ensemble du réseau des CCI est consulté et mobilisé sur cette thématique.

Objectifs de l'étude

- Présenter la problématique de l'eau en Provence-Alpes-Côte d'Azur et identifier les secteurs d'activité stratégiques en termes de consommation et de marge de manœuvre en région,
- **Réaliser une étude de prospective régionale sur 2 ou 3 filières stratégiques en partenariat avec les acteurs clés,**
- Etablir des préconisations d'action pour les entreprises régionales issues des filières cibles.

Méthode et organisation

- Le portage du projet est assuré par la CCIAMP.
- Le pilotage technique de l'étude est assuré par le binôme CCIAMP – CCINCA.
- La CCIAMP réalise la veille documentaire et la synthèse des données de cadrage.
- La CCINCA pilote la phase d'identification des acteurs clés, recense et analyse les données par secteur d'activité, pilote la phase d'enquête téléphonique (prestation extérieure pour les appels sortants) sur la consommation d'eau des activités économiques.
- La CCI de Vaucluse pilote la phase d'entretiens (20 au total) et réalise 10 entretiens.
- La CCI du Var et la CCI des Alpes-de-Haute-Provence réalisent 5 entretiens chacune.
- La CCI AMP et la CCI NCA réalisent la matrice des entretiens, sélectionnent les axes à développer lors des focus groups qu'elles organisent, conduisent un focus group chacune (2 prévus pour ce projet) et rédigent l'approche prospective et les recommandations pour les 2 à 3 filières sélectionnées.
- Toutes les CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur participent à l'identification des acteurs de leur territoire, facilitent la prise de contact pour la phase d'entretiens et mettent à disposition les données de consommation d'eau disponibles pour les entreprises de leur territoire.

Budget prévisionnel

Pilotage de l'étude	6 000 €
Veille et données de cadrage	6 000 €
Identification des acteurs clés, data	9 000 €
Enquête téléphonique (dont sous-traitance 8000 €)	10 000 €
Entretiens avec les acteurs clés	13 000 €
Focus group	10 000 €
Analyse et rédaction	11 000 €
Budget total	65 000 €

Financement

L'ensemble des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur étant partenaires de l'étude, il est proposé que cette étude soit prise en charge par le FSP, distribué par la CCIR en fonction du temps alloué comme suit :

CCI PA	500 €
CCI 84	5 500 €
CCI 83	2 500 €
CCI AMP	25 500 €
CCI NCA*	28 000 €
CCI 05	500 €
CCI 04	2 500 €

**Dont 8000€ de sous-traitance*

A noter : des financements extérieurs sont en cours de demande. Un avis technique favorable est d'ores-et-déjà acquis auprès de la Région Sud (30 %) et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (50 %). Compte tenu des calendriers des financeurs, les votes et confirmations de ces engagements seront postérieurs au démarrage opérationnel de l'étude.

Calendrier prévisionnel

- Avis favorable du GTR Etudes et Observatoires des 21 & 22 septembre 2023
- Dépôt de la demande de subvention auprès de la Région Sud et de l'Agence de l'eau en octobre 2023
- Réalisation de l'étude : janvier 2024 à mai 2024
- Livraison prévisionnelle de l'étude : juin 2024

Les membres du Bureau réunis le 26 octobre 2023 ont validé ces propositions.

Le président Philippe RENAUDI propose aux membres titulaires de l'Assemblée Générale de :

- 1. Valider le portage du projet régional par la CCIAMP,**
- 2. Valider le rôle de pilote technique de l'étude du binôme CCIAMP – CCINCA,**
- 3. Valider le financement de cette étude régionale par la mobilisation du FSP pour un coût maximum de 65000 €* (Coût maximum pouvant être réduit à 13 000 € dans le cas de l'aboutissement des démarches de financement public),**
- 4. Donner mandat à la CCIAMP pour déposer les 2 demandes de subvention de l'étude auprès de la Région Sud et de l'Agence de l'Eau.**

Il est procédé à un vote par scrutin public à main levée :

Contre (0), abstention (0), pour (43)

Cette proposition de réalisation d'étude régionale par la mobilisation du FSP est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Philippe RENAUDI